



ANALYSE

2019/11

BIEN VIEILLIR : CHEZ SOI OU AILLEURS ?

## Bien vieillir : chez soi ou ailleurs ?

À l'heure où l'assurance autonomie<sup>1</sup> vient d'être emportée par les remous que subit le Parlement de Wallonie<sup>2</sup>, les questions autour du « bien vieillir » reviennent à nouveau à l'avant plan. Mais que veut dire « vieillir » ? À partir de quand sommes-nous « vieux » ? Cette vieillesse transforme-t-elle à ce point nos besoins ? Et comment y faire face ? Et finalement, où vieillirons-nous demain ?

### Vieux d'hier et vieux de demain

Avant tout, selon l'économiste Philippe Defeyt, contrairement à ce que l'on croit, les besoins des personnes âgées ne sont pas significativement différents de ceux de l'ensemble de la population. « *Tous, jeunes et vieux, nous avons les mêmes besoins : subsistance, protection, affection, compréhension, participation, loisir et repos, création, identité, autonomie, justice sociale. La différence réside dans les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire ces besoins, selon la situation des personnes.* »<sup>3</sup> Ainsi, ce n'est pas tant l'âge qui détermine l'allocation de ces moyens que l'état de santé de chacun, ses comportements et ses attentes.

De ce fait, celles et ceux qui s'essayent à une gestion à long terme de cette question sont confronté·e·s à un problème de poids : tout change à une allure folle. Aujourd'hui, on ne peut plus s'appuyer sur le mode de vie des plus âgés pour anticiper les besoins des « vieux » de demain, et notamment en termes d'hébergement. Le vécu d'une personne qui a 65 ans en 2019 va colorer d'une façon spécifique sa manière de vieillir.

Comme l'illustre l'anecdote suivante de Philippe Defeyt à ces étudiants assistants sociaux de l'Henallux, les parcours et les cultures sont très différents, selon que l'on est né avant ou après la Seconde Guerre mondiale : « *Un nouveau cuisinier prend ses fonctions dans une maison de repos. Il propose de la cuisine exotique aux résident·e·s. On se dit : Chic, alors ! Or, ceux-ci s'en plaignent. Pourquoi ? Parce que la toute grande majorité de ces personnes très âgées d'aujourd'hui n'a jamais voyagé à l'autre bout du monde et ne voit pas d'un bon œil ce qu'il y a dans l'assiette. Elles veulent un bon rôti avec des légumes de chez nous. Alors que l'autre menu sera sans doute apprécié par les jeunes seniors d'aujourd'hui, s'ils vont un jour en maison de repos* »<sup>4</sup>. Dès lors, est-il seulement possible de parvenir à anticiper les besoins en la matière et se doter d'une vraie politique publique ambitieuse ?

### Par-delà les maisons de repos

Ce tournant de la transformation de la demande nécessite d'abord de sortir du paradigme opposant « maintien à domicile » à la « maison de repos ». À ce titre, l'exemple de l'éclosion des résidences-services montre un réel progrès par rapport au « tous à la maison de repos ». Or, on le voit, dans ce domaine aussi, l'évolution de la société influence les besoins de qualité des logements.

Aujourd'hui, on observe une nouvelle demande particulière de la part des résidents : un logement avec deux chambres. Ce souhait est typique de cette époque où de « jeunes » personnes âgées qui ont toujours été engagées dans la vie sociale ou culturelle, désirent continuer à servir la société et ont donc besoin d'une pièce pour travailler ! Malgré l'intérêt réel de ces solutions, leur développement n'est malheureusement pas suffisant pour envisager sereinement l'avenir.

Aussi, pourquoi ne pas réfléchir à un enchaînement possible de solutions ? Par exemple, pour la personne qui ne désire plus vivre seule, à domicile, il s'agirait de développer des structures proposant un logement où elle est vraiment chez elle, mais tout en pouvant bénéficier de services comme les repas, des animations, des sorties, une aide urgente, etc. La proximité d'une maison de repos serait alors vécue comme une sécurité.

Et la logique peut être poussée plus loin. Il faut pouvoir envisager des allers-retours éventuels entre le domicile ou d'autres lieux d'accueil et les structures de soins spécifiques, comme l'hôpital, sans condamner la personne à renoncer à son lieu de vie. Citons entre autres : des services d'accueil et d'animation pour personnes valides, des centres de soins de jour, permettant d'accueillir un ou plusieurs jours par semaine des personnes nécessitant des soins. Ces infrastructures sont moins coûteuses pour la collectivité, parce qu'elles permettent un maintien à domicile prolongé. Mais, paradoxalement elles sont encore aujourd'hui peu nombreuses et assez peu encouragées.

En outre, d'autres nouvelles manières de vivre ensemble dans des logements partagés seraient aussi à envisager telles que l'aménagement des maisons unifamiliales en deux logements. *« Ce serait bingo pour tout le monde. La personne âgée garantit économiquement sa survie dans son propre logement. Et cette solution favorise aussi l'aménagement écologique du territoire. »*<sup>5</sup> conclut ainsi Philippe Defeyt.

Toutefois, alors que l'évolution des besoins nous oblige à être créatifs et à dépasser la dialectique « maintien à domicile » - « maison de repos », ce travail de prospective bute sur une seconde difficulté qu'il convient d'anticiper le plus tôt possible. Car au-delà de cette évolution de la demande, ce sont les moyens dont disposeront les futures générations de résidents qui différeront de ce que nous connaissons actuellement. La génération de ceux qui ont 65 ans aujourd'hui dispose de plus de moyens que ceux qui les suivront. Le couple, s'il est toujours uni, dispose du revenu de dix ans de travail, sans personne à charge, puisque les enfants sont partis relativement tôt. Il a pu mettre de l'argent de côté pour s'assurer une retraite sans gros souci. Et Philippe Defeyt le prédit : *« Ce modèle ne sera sans doute plus la norme d'ici très peu de temps, car les enfants sont restés plus longtemps chez leurs parents, ou sont revenus y vivre après une rupture. Quid du parcours d'épargne dans de telles conditions ? Comment prévoir l'avenir des personnes qui disposeront de moins de revenus ? »*<sup>6</sup>

### **Un exemple à suivre : les maisons « Age et Vie »<sup>7</sup>**

Cette diminution programmée des ressources financières des aînés de demain nous poussera ipso facto à envisager d'une toute autre manière cette dernière période de nos vies. Ainsi, plutôt que d'attendre d'être complètement dépendants pour déménager dans des mouiroirs High-tech impersonnels hors de prix, nous avons tout intérêt à considérer que ce déménagement ne soit pas synonyme de fin de vie.

L'arrivée des nouvelles générations se doit d'être accompagnée d'une révision des mentalités pour que le déménagement soit synonyme d'un nouvel épanouissement au sein duquel nos nouveaux besoins soient mieux accompagnés et donc moins lourds à porter que dans une maison familiale plus forcément en adéquation avec nos vies d'alors.

On devra de plus en plus s'en convaincre, quitter son domicile familial, même pour des raisons de santé ne veut pas dire aller au mouiroir. Il s'agit de se trouver un nouveau chez-soi plus adapté à ses nouveaux besoins. Et dans un monde où nos moyens seront plus limités qu'aujourd'hui, nos nouveaux besoins, ne seront pas spécialement au niveau de la santé mais au niveau financier. Dans ces cas-là, la colocation entre « séniors » est une solution qui mérite d'être explorée à plus d'un titre.

Et il ne faut pas chercher bien loin pour en trouver des exemples convaincants. En France par exemple, des villages du Doubs accueille désormais ce type de formule de colocation entre seniors. Dans ces maisons « Age et Vie<sup>8</sup> », il est possible de rester vivre dans son village, même si on a perdu en autonomie. Dans cette structure à taille humaine, composée d'espaces communs (cuisine, salle à manger, salon) et d'autres privés et d'un accès extérieur de plain-pied, quatorze personnes (sept colocataires par maison)

sont entourées de six auxiliaires de vie sociale qui leur tiennent compagnie, les aident à préparer les repas, entretiennent le linge de la maisonnée et veillent à maintenir l'autonomie des résidents.

Quatre membres du personnel vivent à l'étage avec leur famille. Ils peuvent intervenir la nuit si un résident appelle avec sa téléalarme. Dans une maison de ce type, les personnes sont chez elles, font appel à leur médecin habituel, à leur infirmière, leur kiné si nécessaire. Ces maisons sont ouvertes sur l'extérieur, vers les communautés où elles s'insèrent. Ainsi les résidents peuvent continuer leur vie au village et ne se sentent pas isolées. De quoi rompre avec la tristesse et l'inquiétude des proches qui accompagne souvent le départ du domicile pour une maison « de repos ». Le prix des loyers du rez-de-chaussée comme de l'étage sont moins cher que le séjour en maison de retraite.

Allier le confort d'un studio individuel aux commodités d'une structure collective, c'est là une formule qui séduit tant les familles que les investisseurs ou les pouvoirs locaux. Et vu le succès, ils ne doivent jamais chercher de locataire et jouissent d'un revenu fixe ! Depuis 2008, quarante maisons « Âge et Vie » se sont ouvertes dans le Doubs et les projets continuent à fleurir<sup>9</sup>.

À quand de tels projets en Wallonie ? Certaines communes en milieu rural sont intéressées par ce genre de réflexion sur l'habitat des personnes âgées, comme à Ohey, dans la région namuroise, où des projets sont sur le point d'être réalisés. Depuis quelques années, au sein de notre mouvement, le groupe des Baby boomeuses a également entrepris une réflexion à ce sujet.

Que de projets en perspective pour les aîné.e.s ... mais qui ne doivent pas les porter seuls. On le sait, le nombre de maisons de retraite en Wallonie n'est actuellement pas suffisant et il faudrait construire bien plus de structures d'accueil pour toutes les personnes en âge de vieillir. Nous encourageons et nous nous faisons le relais de cette réflexion du « pas tout à la maison de retraite », mais dans des alternatives permettant une vie en autonomie, sans déracinement.

Mais pour que cela fonctionne, nous sommes convaincus de la nécessité de repenser ce qu'est notre domicile et ne pas le figer dans un lieu fantasmé « où on aurait toujours vécu ». D'une part, parce que la plupart d'entre nous avons déménagé plusieurs fois depuis notre naissance sans que cela soit nécessairement un déchirement et d'autre part, parce qu'on a tout à gagner à ce que notre lieu de vie s'adapte à nos besoins et nos envies. Chez moi, demain, devra être là où j'ai choisi d'aller. Ce n'est pas notre habitation qui doit dicter nos modes de vie, mais l'inverse, et ce, quel que soit notre âge. Car s'il l'on veut que les gens restent chez eux dans de bonnes conditions, il faut pouvoir... en sortir.

Comme l'a si bien exprimé Oscar Wilde, « il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie, mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années ».

Chantal Berhin et Nicole Dumez  
Collaboratrices à la revue Plein Soleil



Avec le soutien de



*Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet [www.acrf.be](http://www.acrf.be)*

*L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.*

*Merci !*

<sup>1</sup> Voir notamment : DE FAVEREAU C., Les vieux, resterez-vous réellement chez vous ?, ACRF-Femmes en milieu rural, analyse 13, Assesse, 2017. <http://acrf.be/les-vieux-resterez-vous-vraiment-chez-vous-analyse-de-corentin-de-favereau/>, site consulté le 25 mars 2019. Ou encore, DE FAVEREAU C., Les vieux, restez chez vous !, ACRF-Femmes en milieu rural, analyse 14, Assesse, 2016. [http://acrf.be/wp-content/uploads/2016/07/acrfana\\_2016\\_14\\_les-vieux\\_chez-vous\\_-CDF.pdf](http://acrf.be/wp-content/uploads/2016/07/acrfana_2016_14_les-vieux_chez-vous_-CDF.pdf), site consulté le 25 mars 2019.

<sup>2</sup> <https://lecho.be/economie-politique/belgique/wallonie/destexhe-a-reussi-a-bloquer-le-parlement-wallon/10109223.html>, site consulté le 25 mars 2019.

<sup>3</sup> DEFEYT, P., *Intervention dans le cadre d'un cours pour futur·e·s assistant·e·s soci·aux·ales de l'HENALLUX*, Département social de Namur, 5 décembre 2018.

<sup>4</sup> DEFEYT, P., *Intervention dans le cadre d'un cours pour futur·e·s assistant·e·s soci·aux·ales de l'HENALLUX*, Département social de Namur, 5 décembre 2018.

<sup>5</sup> DEFEYT, P., *Intervention dans le cadre d'un cours pour futur·e·s assistant·e·s soci·aux·ales de l'HENALLUX*, Département social de Namur, 5 décembre 2018.

<sup>6</sup> DEFEYT, P., *Intervention dans le cadre d'un cours pour futur·e·s assistant·e·s soci·aux·ales de l'HENALLUX*, Département social de Namur, 5 décembre 2018.

<sup>7</sup> [www.agesetvie.com](http://www.agesetvie.com), site consulté le 12 mars 2019.

<sup>8</sup> [www.agesetvie.com](http://www.agesetvie.com), site consulté le 12 mars 2019.

<sup>9</sup> Informations obtenues lors d'une visite des installations sur place.